LACANAU

4 600 habitants à l'année, avec une fréquentation supérieure à 80 000 personnes en été

RÉGION
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

COLLECTIVITÉ PORTEUSE
Ville de Lacanau

ENJEU CLIMATIQUE
Érosion marine

Étudier la faisabilité d'une relocalisation des activités et des biens face aux risques littoraux

En quoi cette action contribue à l'adaptation du territoire au changement climatique ?

> L'élévation du niveau de la mer

Au cours du XXe siècle, le niveau de la mer s'est élevé à un rythme de 1,7 mm par an (soit 18,7 cm entre 1901 et 2011), une tendance qui s'est accélérée dans la période récente (+3,2 mm par an entre 1993 et 2014). Sur les côtes françaises, les données disponibles font état d'un taux d'élévation proche de la moyenne mondiale*. Au XXIe siècle, le GIEC anticipe une élévation du niveau de la mer comprise entre 26 et 55 cm pour le scénario le plus optimiste et entre 45 et 82 cm pour le plus pessimiste. La montée du niveau marin amplifie deux phénomènes naturels : l'érosion marine et la submersion marine.

> À Lacanau, l'économie touristique menacée par l'érosion

Si le littoral canaulais est peu sensible à la submersion marine, le recul du trait de côte est une réalité à Lacanau. Sous l'action des vagues et des tempêtes, la dune sur laquelle sont implantés les activités et les biens sur la commune recule inexorablement. Nul doute que le changement climatique accélérera les tendances évolutives en cours. Face à l'érosion, toute l'économie touristique de Lacanau est menacée : le front de mer concentre en effet 20 % des résidences secondaires et la majorité des activités commerciales de la station balnéaire. En hiver 2013-2014, une succession de tempêtes a entraîné un recul du trait de côte de 10 à 20 mètres à Lacanau, révélant l'ampleur du risque et la situation critique de nombreux enjeux sur la commune.

> L'enjeu : éclairer la décision publique pour trouver des solutions face à l'érosion du littoral

Devant l'ampleur des biens et activités menacés, **l'enjeu pour la ville de Lacanau est de trouver une solution pérenne face au recul du trait de côte**, qui n'entrave pas le développement économique de la station. Pour cela, il s'agit de se donner les moyens de choisir entre une stratégie de relocalisation et une stratégie de lutte active contre l'érosion.

Photographie aérienne de la commune de Lacanau en 2011 © Mairie de Lacanau

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

> Objectif : Étudier la faisabilité technique, juridique et opérationnelle d'une relocalisation des biens et des activités ; et comparer plusieurs stratégies d'adaptation du littoral canaulais pour éclairer la décision politique.

Contexte opérationnel

Lacanau est l'un des trois « sites-ateliers » aquitains (avec La Teste-du-Buch et Labenne) à avoir mené une réflexion sur la relocalisation, dans le cadre de l'Appel à Projets National « Relocalisation des activités et des biens littoraux », lancé en 2012 par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

> Description technique

La démarche engagée en 2012 à Lacanau a produit les éléments suivants :

- **Une étude sociologique sur la perception, les représentations sociales et les connaissances liées à l'érosion.** Menée par l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) en 2013, cette étude a permis d'appréhender le regard de la population (résidents principaux et secondaires, touristes-excursionnistes et professionnels de la commune) sur l'érosion et l'acceptabilité d'une éventuelle stratégie de relocalisation.
- **Le diagnostic des ouvrages existants et le dimensionnement (et chiffrage) des ouvrages de lutte active dure permettant de sécuriser transitoirement le site jusqu'en 2040-2050**, en tenant compte de l'impact du changement climatique lié à l'élévation du niveau de la mer.
- **La définition d'un périmètre de vulnérabilité**, qui permette de conjuguer la prise en compte des risques côtiers et la conception d'un projet urbain. L'analyse spatiale fine de ce périmètre a permis d'identifier précisément les enjeux à considérer dans le cadre d'un projet de relocalisation.
- **La construction d'un scénario fictif « révélateur »**, donnant à voir les conséquences d'une politique de relocalisation menée dans les conditions financières, réglementaires et sociales actuelles. Ce scénario débouche sur une impasse, en raison de l'absence de cadre juridique et financier à la hauteur des enjeux. Il souligne l'importance d'une approche planifiée et ambitieuse pour mener à bien une stratégie de relocalisation.
- **La construction de quatre scénarios « souhaitables »**, combinant les dimensions « gestion du trait de côte » (trois scénarios de relocalisation et renaturalisation de la dune après une phase transitoire de lutte active, et un scénario de protection jusqu'à 2100) et « développement urbain et socioéconomique du territoire ». Chaque scénario a fait l'objet de vues d'artistes et d'une analyse fine détaillant les aspects techniques, économiques, financiers et réglementaires associés.

L'ensemble de la démarche s'est appuyé sur un Comité de concertation local constitué de 30 personnes, représentant les résidents, les acteurs économiques, associations environnementales et acteurs institutionnels du territoire. Le Comité de concertation local a été associé à chaque étape de la réflexion.

Territoire concerné

Ville de Lacanau

Maître d'ouvrage

Mairie de Lacanau, Groupement d'intérêt public Littoral Aquitain

Calendrier

2009 : début de la réflexion sur l'érosion

2012-2015 : étude de faisabilité/relocalisation

2016-2018 : stratégie locale « transitoire » de gestion du trait de côte

Partenaires

État, Région, Département, Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Office national des forêts (ONF), population, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), bureaux d'études (ASCA, Eréa, Quadra, ISL, Casagec Ingénierie)

Moyens humains

1 équivalent temps plein au Groupement d'intérêt public pour le suivi des trois sites aquitains
1 équivalent temps plein à la mairie de Lacanau

Moyens financiers

Coût
390 000 €
pour les trois sites aquitains

Financement :
- *Ministère de l'Écologie : 150 000 € (39 %)*
- *Groupement d'intérêt public Littoral Aquitain : 90 000 € (23 %)*
- *Fonds européen de développement économique et régional : 35 000 € (9 %)*
- *Région Aquitaine : 55 000 € (14 %)*
- *Communes : 60 000 € (15 %)*

Quels bénéfices pour la collectivité ?

> La mise en évidence des blocages à lever pour conduire une relocalisation

La démarche engagée à Lacanau a permis de préciser les points de blocage réglementaires, opérationnels et financiers à lever pour envisager une stratégie de relocalisation. L'étude de cas a notamment révélé l'impossibilité, dans les conditions actuelles, de déconstruire préventivement les biens privés en raison de l'absence d'une obligation du propriétaire de le faire et de l'absence d'un dispositif réglementaire permettant une appropriation publique à un coût acceptable.
Les recommandations formulées par le Groupement d'intérêt public Littoral Aquitain pour lever ces blocages, qui portent sur la gouvernance, l'évolution du droit et les dispositifs financiers, dépassent bien évidemment les compétences de la commune. Elles alimenteront les travaux du Comité national de suivi de la gestion intégrée du trait de côte pilotés par le Ministère de l'Environnement.

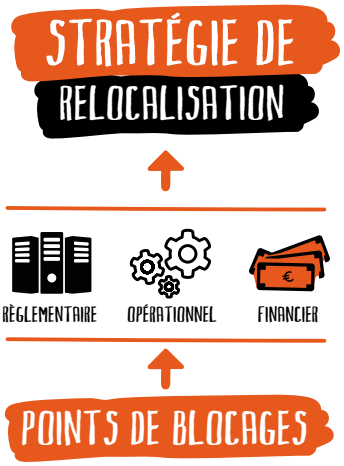

> L'alimentation d'une stratégie locale « transitoire » de gestion du trait de côte

Si l'étude de faisabilité n'a pas permis de trancher entre la protection et la relocalisation à l'échelle locale, elle a souligné l'urgence de traiter le problème de l'érosion, objectivé les fragilités de la commune et alimenté une stratégie transitoire de gestion du trait de côte, dans l'attente d'une réponse nationale aux questions soulevées. La stratégie locale, définie pour la période 2016-2018, prévoit une série d'actions « sans regret », qui n'obèrent pas les décisions futures : assurer la sécurité des personnes et des biens à l'horizon 2040-2050, favoriser l'émergence d'une culture du risque, améliorer la surveillance et la prévision de l'érosion ou encore, étudier la faisabilité d'un repli des biens et équipements publics.

> L'amélioration de l'acceptabilité d'une décision politique difficile

Au-delà des aspects « opérationnels », la démarche a généré une véritable appropriation du problème de l'érosion par la population locale. En associant la population à la réflexion par le biais du comité de concertation, force de proposition et relais de la démarche, mais également des forums publics organisés chaque année pour rendre compte de l'avancée des connaissances et des réflexions, la commune de Lacanau prépare les esprits à l'éventualité d'une décision politique difficile pour adapter le littoral au recul du trait de côte.

Enseignements utiles pour d'autres territoires

> Facteurs-clés de succès

- Le co-portage régional (Groupement d'intérêt public Littoral Aquitain) et local (commune de Lacanau) permettant de combiner une réflexion méthodologique au niveau régional et la réflexion de terrain.
- La forte implication de la population locale, associée aux réflexions et à la recherche de solutions.
- La mobilisation des compétences multiples - techniques, juridiques, financières et sociologiques, pour appréhender toute la complexité de la relocalisation.

> Pourquoi cette action est-elle exemplaire ?

De la contrainte au projet de développement territorial

L'étude de faisabilité menée à Lacanau illustre l'intérêt de combiner différentes approches et disciplines (technique, économique, juridique, mais également sociologique et prospective) pour appréhender la question sensible de l'adaptation du littoral. Elle souligne en particulier l'apport de la prospective (la recherche de « futurs souhaitables ») pour passer d'une contrainte (le recul du trait de côte) à un projet de développement territorial concerté et partagé.

Exemples de vues d'artistes à l'appui des scénarios souhaitables © QUADRA - 2015

L'importance d'associer la population à la recherche de solutions

L'adhésion des acteurs locaux est essentielle sur un sujet aussi sensible que la relocalisation. Dans cet esprit, la démarche engagée à Lacanau est exemplaire par la place accordée à la concertation locale et à la communication des faits scientifiques, de l'avancée des réflexions et de ses résultats très en amont du processus de décision. Cette implication de la population perdure au-delà du temps de l'étude de faisabilité : les élus ont en effet décidé de maintenir l'instance locale de concertation dans le cadre de la définition de la stratégie locale de gestion du trait de côte et de pérenniser la tenue des forums annuels sur l'érosion destinés au grand public.

Pour aller plus loin

- Mairie de Lacanau : **www.mairie-lacanau.fr/environnement/381-erosion-du-littoral.html**
- GIP Littoral Aquitain : **www.littoral-aquitain.fr/gestion-bande-cotiere/relocalisation**

* Source : « Le climat de la France au XXIe siècle – volume V. Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises », sous la direction de Jean Jouzel. Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, 2015.

Martin Renard
Responsable du service Urbanisme
Mairie de Lacanau

Arnaud Gueguen
Chargé de mission Environnement
GIP Littoral Aquitain

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

www.ademe.fr

8775

ISBN 979-10-297-0383-6

9 791029 703836

Création graphique : ICOM RCS Toulouse B 393 658 760. 2015-07-4269. icom-com.fr. Rédaction : Climate Adaptation Consulting.
Document imprimé par imprimerie Abéla, entreprise Imprim'vert ®, procédé CtP avec des encres à base végétale.